

*Table-ronde francophone sur la régulation des plateformes pour
l'information comme bien public*

Paris, 21 février 2023

9h -12h15

PROGRAMME

9h

Accueil

9h30-9H45

Mots d'ouverture

- **M. Guilherme CANELA**, Chef de la section « liberté d'expression et protection des journalistes », Sous-direction générale pour la communication et l'information de l'UNESCO ;
- **M. Geoffroi MONTPETIT**, Administrateur de l'OIF

9h45-11h15

Regards croisés sur les lignes directrices pour la régulation des plateformes

Cette séquence est dédiée au partage des opinions et des expertises sur les principes de régulation des plateformes qui seront discutés à l'occasion de la Conférence de l'UNESCO. L'objectif est de valoriser la diversité des perspectives institutionnelles et géographiques sur certains points clés des lignes directrices afin d'atteindre l'objectif qu'elles poursuivent : protéger la liberté d'expression et améliorer la disponibilité d'informations précises et fiables dans la sphère publique, tout en traitant les contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de l'homme et à la démocratie et particulièrement les manipulations de l'information et les discours de haine. Les interventions des participants porteront particulièrement sur les aspects suivants : indépendance de la régulation, intégrité électorale, éducation aux médias et à l'information, protection des utilisateurs.

Indépendance de la régulation (30 min)

- **M. Karim IBOURKI** (Belgique), Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- **M. Chawki GADDES** (Tunisie), Président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), Président d'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP) de Tunisie ;
- **M. AbdelKarim Yacoub KOUNDOUGOUMI**, Directeur Afrique d'Internet sans frontières ;
- **M. Yaovie SRONVIE** (Togo), Vice-président de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme

(AFCNDH), Président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) du Togo – à distance

Intégrité électorale (20 min)

- **M. Babacar DIAGNE** (Sénégal), Vice-président du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), Président du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) du Sénégal ;
- **M. Vincent COURONNE** (France), Gérant des *Surligneurs*, Membre de l'organe de gouvernance du Réseau européen de standards de vérification des faits ;
- **M. Tanor Thiendella FALL** (Sénégal), Président du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), Directeur général des élections du Sénégal – à distance

Education aux médias et à l'information (20 min)

- **Mme Latifa AKHARBACH** (Maroc), Présidente du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC), Présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) du Maroc ;
- **Mme Carine NDEUNA** (Cameroun), Présidente de la Commission « économie, numérique et développement durable » de la Conférence des OING de la Francophonie ;
- **M. Noël TADEGNON** (Togo), Vice-président de *TogoCheck*

Protection des utilisateurs (20 min)

- **M. Paul-Joël KAMTCHANG** (Cameroun), Data activiste, Secrétaire exécutif d'ADISI ;
- **Mme Bernadette RENAULD** (Belgique), juge référendaire à la Cour constitutionnelle ;
- **M. Bertrand du MARAIS** (France), Conseiller d'Etat et membre de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Modération : Mme Léonie GUERLAY, Directrice a.i. des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique (DAPG), OIF

11h15 -12h15 Échanges et recommandations

Cette séquence est dédiée à l'échange et aux propositions de recommandations dans la perspective de la Conférence de l'UNESCO ainsi que pour nourrir les réflexions de l'OIF dans ses actions futures en faveur de la régulation des plateformes pour l'information comme bien public.

Modération : M. Henri MONCEAU, Directeur de la Francophonie économique et numérique (DFEN), OIF

12h15 Clôture